L'ile d'Or



vue de la tour et de l'ile d'or

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA VAR ESTEREL MEDITERRANEE (CAVEM)

Commune(s) : Saint-Raphaël

Pratique : Patrimoine naturel, culturel, bâti

Type d'usage : Site naturel

Thèmes : Histoire et patrimoine

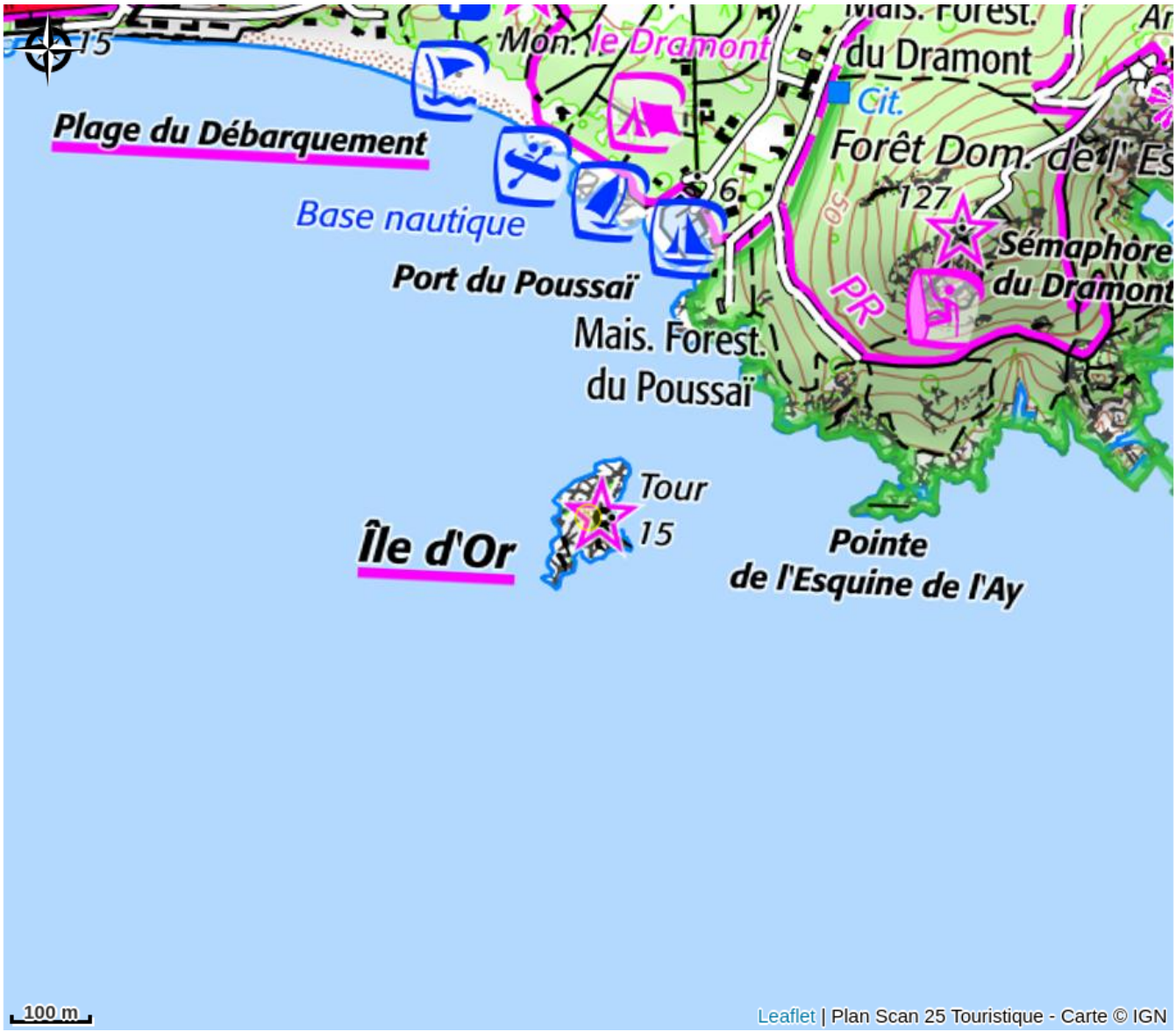
DESCRIPTIF

Initialement simple ilot rocheux, l'île est vendue en 1897 par l’état à un architecte du Dramont, Léon Sergent qui la cède lors d’une partie de cartes quelques années plus tard à Auguste Lutaud. C’est ce dernier qui fera ériger cette tour carrée à partir de 1909 (alors que la région a plutôt l’habitude des tours génoises à base ronde).

Aujourd’hui, elle est encore une propriété privée.

Le saviez-vous ? La tour érigée sur l'île d’or, aurait servi d’illustration à Hergé pour son album “Tintin et l'île noire”. Elle apparaît également dans plusieurs films dont le Corniaud.

CARTE


Mon. le Dramont
du Dramont
Cit.
Forêt Dom. de l'Es
Plage du Débarquement
Base nautique
Port du Poussaï
Mais. Forest.
du Poussaï
Sémaphore
du Dramont
PR
Tour
15
Île d'Or
Pointe
de l'Esquine de l'Ay
100 m
Leaflet | Plan Scan 25 Touristique - Carte © IGN

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu | cueillette interdite | bivouac interdit | Emporter vos déchets | Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES







LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.